

Intitulé : Recyclage Chutes de hauteur

Code formation : **5622**

Durée formation : **14 Heures**

Prérequis/Durée : **Non**

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les règles de sécurité sur les ouvrages liaisons aériennes (assujettissement, induction...)
(Niveau Pratique)

Prérequis

- Avoir une bonne aptitude physique pour escalader les structures et ne pas être sujet au vertige.
- Etre habilité à minima H1V
- Avoir réalisé la formation initiale 5621
- Ne pas avoir de contre indication médicale aux travaux en hauteur

Contenu de la formation

Au cours de la formation, les thèmes abordés seront les suivants :

- Cadre réglementaire.
- Force de choc,
- Matériels EPI antichute,
- Accès au poste de travail avec LDV,
- Mise en place de poste de travail,
- Evacuation d'un agent en difficulté
- Vérification périodique des EPI antichute.

Profil stagiaire

Les agents des Equipes Entretien Lignes devant travailler ou circuler en hauteur et qui sont exposés à un risque de chutes dans le vide.

Compétences

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Appliquer la nouvelle réglementation et recommandations applicables aux travaux en hauteur.
- Intégrer l'évolution des différents matériels collectifs et individuels d'assujettissement.
- S'assurer de la réalisation de la visite générale périodique de tous les E.P.I. prévue par le code du travail (Arrêté du 19 mars 1993).
- Appliquer les règles, de l'UTE C 18-510 et DOC. O.P., lors des différentes interventions sur les structures.
- Intégrer les risques de chute et leurs conséquences en fonction des systèmes d'arrêt de chutes utilisés.
- Appliquer les différentes techniques d'assurage issues du Référentiel travaux en hauteur.

- Utiliser les différents systèmes d'arrêt de chutes conformément aux Référentiel Travaux en Hauteur.
- Mettre en œuvre les différentes procédures d'évacuation d'un monteur en difficulté.

Modalités d'évaluation

Des évaluations sont réalisées tout au long de la formation au travers des différentes observations lors des mises en situation.

Une évaluation des acquis de la formation est réalisée en fin de stage sous forme de QCM.

Une appréciation individuelle est délivrée à l'issue de la formation et transmise au management de l'opérateur.

Informations complémentaires

Pour participer au stage, il est indispensable de vous munir de :

- Titre d'habilitation H1V
- 1 vêtement de travail
- 1 casque avec jugulaire EN397
- Gants de travail EN 380
- Chaussure de sécurité EN 345
- 1 harnais, NF EN 358, 813 & 361 et d'un connecteur EN 362 de classe M pour les harnais avec des pontés à ganses textile
- 1 longe de maintien, NF EN 358, munie d'au moins 1 connecteur semi-automatique, NF EN 362
- 1 longe antichute avec absorbeur d'énergie, NF EN 354 & 355
- 1 Antichute mobile (coulisseau), NF EN 353-2
- Lunettes de protection EN 166
- Vêtements de pluie